***Alerte Presse :***

**L’UDECAM demande la réintégration de la clause d’indexation aux contrats avec agences média**

**Paris, le 13 décembre 2022 -** Alors que le gouvernement appelle les entreprises qui le peuvent à augmenter les rémunérations de leurs salariés, L’UDECAM appelle ses partenaires, les marques et les annonceurs à réintégrer la clause d’indexation dans leur contrat avec leur agence média.

La clause d’indexation permet l’actualisation ou la révision des conditions financières d’un contrat ou d’un marché. Le Syntec publie un indice, mis à jour mensuellement. Il est le reflet objectif de l’évolution des coûts salariaux qui constituent plus de 65% des coûts de fonctionnement d’une agence.

Damien de Foucault, Directeur Général de l’UDECAM commente « *C’est une pratique de bon sens, revendiquée par de nombreux acteurs dans de nombreuses filières de notre économie, et qui permet aux parties de se donner une visibilité mutuelle dans le suivi des contrats.* »

**Accréditation et demandes d’interview**

Erika Nardeux I 06 50 96 37 74 I erika@barthelemyconseil.com

Gabrielle Apfelbaum I 06 19 19 25 53 I gabrielle@barthelemyconseil.com

**A propos de L’Udecam - Union des Entreprises de Conseil et Achat Media**

L’Union des Entreprises de Conseil et Achat Media réunit des Agences médias, architectes des stratégies de moyens au service des objectifs branding et business des marques. L’Udecam réunit : Anacrouse, CoSpirit Media, Dentsu (Carat, iProspect, DentsuX), Pôle Media de Havas Group (Havas Media, Arena Media, Agence79), GroupM (KR Wavemaker, Mediacom, Mindshare), Mediabrands (UM, Initiative), Oconnection, OmnicomMediaGroup (OMD, Remind-PhD, Fuse), Publicis Media (Zenith, Starcom, Spark, Blue 449, Performics & Publicis Connect), Repeat, Values.

Depuis 1996, cette association est une instance de dialogue et de concertation avec les différents partenaires des médias et de la communication mais aussi entre les collaborateurs des Agences. Elle valorise l’expertise média et hors-média, défend les intérêts collectifs de ses adhérents et les représente auprès de tous les acteurs du marché : pouvoirs publics, organismes professionnels et interprofessionnels, médias, annonceurs et relais d’opinion.